

« Sans Offshore à l'horizon »

(association loi 1901) Mairie Rue F Mitterrand 76470 LE TREPORT

PROJET DES 2 COTES : DEBAT PUBLIC NATIONAL

Cayeux sur mer le 3 juin 2010 à 19 heures

Mr Gérard Bilon, président de Sans Offshore à l'horizon

1^{ère} intervention à partir de la salle

Débat public :

Mon propos ne met pas en cause le travail de la CPDP.

A l'examen de la presse et à écouter certains médias, le débat présente plus d'intérêt, au Danemark (pays vendeur des aérogénérateurs) qu'en Picardie et Haute Normandie, où le Débat public a pourtant été réclamé, haut et fort, par le promoteur, mais aussi par les Présidents des 2 régions, de CCI, de Com des com, des 2 Départements, les Députés des 2 circonscriptions, où la plupart ont brillé par leur absence.

Pourquoi ce nouvel intérêt ?

Une démarche parallèle plus retentissante, a été mise en place par la Cie du Vent, auprès des médias en organisant leurs déplacements et la visite de parcs au Danemark, où bien entendu tous reviennent enchantés et deviennent les meilleurs défenseurs du projet.

Le débat organisé dans la région par la CPDP, n'apparaissant que pour faire user la salive des opposants, et noircir des cahiers d'acteurs !

Ne vous méprenez pas, ce stratagème ne fait que renforcer notre détermination à dire NON au parc des 2 côtes !

Pour contrer ce projet, une pétition est en ligne sur le site de la ville du Tréport

Mr Gérard Bilon, président de Sans Offshore à l'horizon

2^{ème} intervention sur scène

Impact visuel

Appréciations basées sur l'observation des habitants et des professionnels de la mer

Dans le dossier du maître d'ouvrage (pages 55 et 56) où est traité l'impact visuel, la visibilité à plus de 8 km au large se limite sur notre littoral à 70% du temps.

Le projet des 2 côtes est pourtant justifié par le promoteur par la présence du vent sur la zone, 90% du temps pour actionner les éoliennes et 75% du temps pour produire de l'électricité, n'est ce pas sa raison d'être ?

Quand on vit sur le littoral normand picard, on sait que le même vent fait disparaître brumes et brouillards et qu'à 8 miles au large, que ce soit du Tréport à Cayeux : le parc éolien du projet Large serait visible au moins partiellement environ 300 jours par an.

Cela se vérifie à l'œil nu sans photomontages et sans aller au Danemark

Les 3 lieux que sont : le parc éolien Large, Le Tréport et Cayeux/mer sont équidistants de 8 miles, la perception visuelle du parc éolien depuis la plage de Cayeux, serait donc à rapprocher de celle des falaises du Tréport qui culminent à 100 mètres comme les mâts d'éoliennes.

La Cie du Vent, compare les éoliennes à des allumettes de 1 cm en se situant à 1 mètre de l'œil, ce n'est pas grand chose, sauf quant il y en a 141, c'est une boîte d'allumettes.

Au sommet de nos falaises la perception serait encore plus nette puisque le sommet des pâles culminerait à 150 mètres !

Compte tenu de la rotondité de la terre, de l'immensité de la mer, de l'absence de référence, la Cie du Vent estime que le parc se devinerait, plus qu'il ne se verrait.

Comme il a été écrit dans un quotidien : un mirage

A moins d'être aveugle,

- C'est oublier que le parc se verrait trop bien au point de nous gêner les couchers de soleil ; un vrai rideau pour nous priver définitivement de ces plaisirs des yeux et de la photo

- Pire encore, c'est faire abstraction du clignotement incessant des éoliennes, jour et nuit, sur tout le périmètre du parc, ce ne serait plus une mer mais une usine sur 15 km de façade, voire un aéroport.

Le rêve pour le tourisme, parlons en !

Tourisme

D'après la Cie du vent de l'Hérault (page 82 de son dossier), son projet serait compatible avec les exigences touristiques.

Le parc serait un pôle de curiosité à visiter, une attraction pour plaisanciers qui pourraient régater dans le parc en toute liberté et y pratiquer la plongée et la pêche dans les récifs, tout cela stimulé par les acteurs locaux du tourisme grâce à des visites, des animations et des expositions qui donneraient une image verte et positive de la région des deux côtes.

Le tout confirmé à coup de sondages sur la côte méditerranéenne, réalisés en 2004, littoral qui a d'ailleurs peu de chance d'accueillir les parcs offshore. Que disaient ces sondages ?

« Malgré la présence de parcs éoliens en mer »

- 90% des personnes interrogées reviendraient en vacances dans les stations riveraines
- 60% sont intéressées par leur visite.

L'intérêt touristique de notre littoral, n'a pas attendu ces artifices, il a toujours donné l'image d'un tourisme authentique et populaire qui fait son charme.

Le maître d'ouvrage semble méconnaître cette caractéristique (page 82 de son dossier).en prétendant :

que le tourisme se concentre essentiellement en période estivale ;

Non, la proximité de grosses agglomérations et grâce à la qualité de produits de la pêche, les quais des ports de Dieppe et du Tréport drainent les touristes, des foires à la coquille en février jusqu'aux foires aux harengs, c'est-à-dire jusqu'en novembre !

La notoriété grandissante de la baie de Somme amplifie cette fréquentation.

que nos régions Picardie et haute Normandie, ne font plus partie des régions françaises les plus touristiques

Les responsables et fonctionnels qui se consacrent à leur développement, apprécieront.

Les hautes falaises blanches de la côte d'Albâtre sont magnifiques, le hâble d'Ault et la baie de Somme, paysages sauvages et uniques par leur faune, font l'admiration de tous.

Notre littoral n'a rien à envier à celui d'autres régions.

Il fait partie intégrante, du puzzle de paysages touristiques très variés, qui fait la curiosité et la richesse du pays !

Pour ceux qui voudraient l'oublier, le tourisme est en France la première source de devises, ce n'est pas le cas du Danemark..

Ne l'imitons pas bêtement, ne sacrifions rien !

Ce projet d'énergie renouvelable n'a pas sa place à 8 miles au large de nos côtes, dans une importante zone de pêche.

A cette distance, seule la Cie du vent y trouve son intérêt, en réduisant le coût de ses fondations et le montant de ses investissements de raccordement au poste de transformation électrique de Penly ; un profit qui serait obtenu aux dépens de la qualité de vie des riverains, des revenus du commerce et de la pêche.

L'immobilier commence à être touché, les investisseurs potentiels s'interrogent !

C'est intolérable !

Nous attendons que nos représentants politiques prennent conscience de ce qui est en jeu pour les territoires et les populations qu'ils sont censés défendre.